



Société de transport routier et maritime, spécialisée dans la zone du Maghreb, l'Afrique noire et l'Espagne. Nous vous apportons des solutions sur mesure pour répondre à toutes vos problématiques de transport routier en France et à l'International.

Port Autonome – Bât F3
43 Route de l'Île Barbière
94 380 Bonneuil-sur-Marne

Téléphone : +33 1 86 28 00 52
Fax : +33 1 43 99 43 61

Email: info@astieurope.com

www.astieurope.com

Notre équipe Votre fret

Après 50 ans d'expérience dans le monde du transport complet, groupage et exceptionnel, Dominique et Rachida Nadaud créent en 2016 Asti Europe, spécialisée dans le transport de Marchandises dans la zone du Maghreb, l'Afrique et depuis 2019, l'Espagne.

+ de 40 ans d'expérience

Acteur grandissant dans les métiers du Transport Spécialisé, Levage Manutention, Transfert et Maintenance Industrielle, Asti Europe fait profiter son savoir-faire à tous ses clients souhaitant pour externaliser leurs flux de production.

Présent sur les principaux axes

Basés en IDF, nous bénéficions de nombreux partenariats avec des positions géographiques stratégiques à proximité d'importants axes autoroutiers.

Notre stratégie

Notre ambition est de poursuivre le développement du réseau international sur l'axe Nord-Sud (Europe-Maghreb-Afrique) tout en poursuivant l'élargissement de notre offre vers des services à forte valeur ajoutée : gestion de la logistique de nos clients en overseas, conseil en Supply Chain Management...



Services sur-mesure

De l'ingénierie à la mise en oeuvre, en France et dans le monde, Asti Europe conçoit et met en oeuvre des solutions sur mesure destinées aux industries.

Une offre 360°

Depuis sa création autour des activités du transport, nous enrichissons notre gamme de services dans le but d'offrir une offre 360° pour pouvoir accompagner tous nos clients en France comme à l'international.

Principales destinations

(import et export)
Maghreb
Afrique (Mauritanie, Mali, Sénégal)
Péninsule ibérique

Transport routier

ASTI EUROPE, spécialiste du transport exceptionnel notamment dans la zone du Maghreb, Tunisie et l'Espagne.

Douane

Solutions Douane et Conformité Réglementaire au service de la fluidité de la chaîne logistique.

Logistique Internationale

Gestion de la logistique internationale de nos clients là où n'ont pas l'expertise pour (stockage et distribution).

Conseil en Supply Chain

Asti Europe améliore la gestion des flux de marchandises, de données et de financiers des chargeurs clients.



France

PARIS – LYON – MARSEILLE – SETE

Italie

MILAN

Espagne

BARCELONE – MADRID – ALGESIRAS

Allemagne

DÜSSELDORF

Belgique

ANVERS

Asti Europe International Maghreb

Transport exceptionnel Maghreb Projets industriels

En partenariat avec le Groupe AUGIZEAU Transports Exceptionnels Ex ALTEAD (Groupe CAPELLE), ASTI EUROPE a créé : ALTEAD MAROC Filiale spécialisée dans la zone Maroc et Maghreb, organisation et la gestion du Transport Exceptionnel international EUROPE / MAGHREB / EUROPE.

Départ en groupage route et transit Time Moyen

Transport intégralement par la route via l'Espagne,

Embarquement des ensembles à Algeiras,

Débarquement à Tanger Med + transfert sous douane à Casablanca.

Départ	Arrivées	Arrivées
Lundi	Casa MEAD Jeudi	Casa MEAD 72 heures
Mardi	Vendredi	72 heures
Mercredi	Lundi (S + 1)	72 heures (hors dimanche)
Jeudi	Lundi (S + 1)	72 heures (hors dimanche)
Vendredi	Lundi	72 heures

Notre stratégie

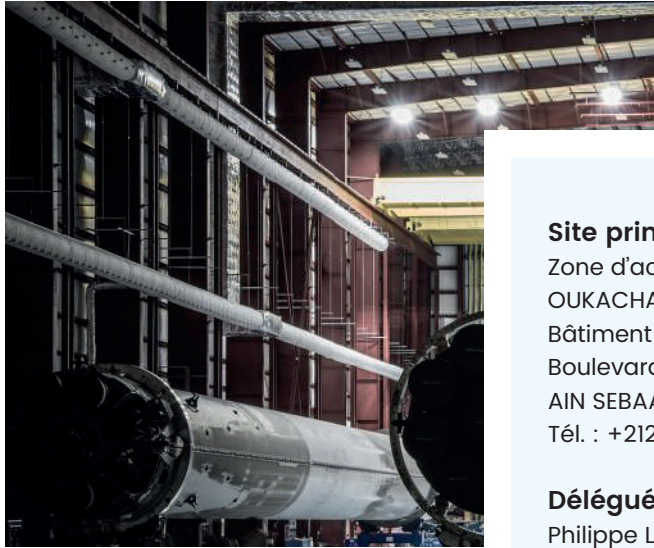
Logisticien et Transitaire au Maroc depuis plus de 30 ans.

Agences à Casablanca ville et Casablanca aéroport

International Mohammed V.

Agence au port de Tanger-Med.

Entrepôts sous-douane (MEAD) Import-Export.



Site principal

Zone d'activité
OUKACHA III
Bâtiment A6
Boulevard Moulay Slimane
AIN SEBAA – CASABLANCA
Tél. : +212 (0)522 24 18 05

Délégué au Maroc

Philippe LEFEL
+212 666 962 325
p.lefel@astieurope.com

Maritime

Container maritime personnalisé
Container dry, reefer, citerne,
open top ou flat
Groupage maritime sécurisé
Frêt conventionnel
Hors gabarit, roulant,
exceptionnel

Terrestre

Pré et post acheminement
Transport combiné
Transport exceptionnel

Logistique

Entrepôts de groupage et
dégroupage
Empotage et dépotage
Stockage courte durée
Préparation de commandes

LA LANZADERA

solution de transport Iberica

Espagne - Portugal

ASTI EUROPE s'est également spécialisée dans les transports en ADR.

Agence de Barcelone CATALONE - ANDORRE ILES BALÉARES

Depuis 2019, nous avons accueilli dans nos équipes : Jean Paul PIOTON avec plus de 30 ans d'expérience dans le transport dont 12 ans sur les flux à destination de l'ESPAGNE.

Asti Europe, c'est deux plateformes partenaires en Espagne qui permet d'assurer une distribution optimale de vos marchandises.

Nous disposons de solutions de pré & post acheminement ainsi qu'une expertise douanière nous permettant de vous offrir une offre door-to-door.

Agence de Madrid TOUTES LES RÉGIONS D'ESPAGNE

Iles Canaries, Melilla, Ceuta
Asti est présent en France sur les régions suivantes :

1. Centre Val de Loire
2. Grand est
3. Hauts de France
4. Ile de France
5. Normandie

Mais aussi en Belgique et au Luxembourg, afin de prendre en charge votre fret.

Nous pilotons tout type d'envois depuis/vers l'Afrique & le Maghreb puis vers/depuis l'Europe, nous prenons en charge & acheminement vos commandes quelques soit le colisage.

Transport routier

ASTI EUROPE, spécialiste du transport exceptionnel notamment dans la zone du Maghreb, Tunisie et l'Espagne.

Douane

Solutions Douane et Conformité Réglementaire au service de la fluidité de la chaîne logistique.

Logistique Internationale

Gestion de la logistique internationale de nos clients là où n'ont pas l'expertises pour (stockage et distribution).

Conseil en Supply Chain

Asti Europe améliore la gestion des flux de marchandises, de données et de financiers des chargeurs clients.



À propos de notre expertise

Des études comparatives des solutions « rail », « mer », « air » mixant « délai » et « coût »

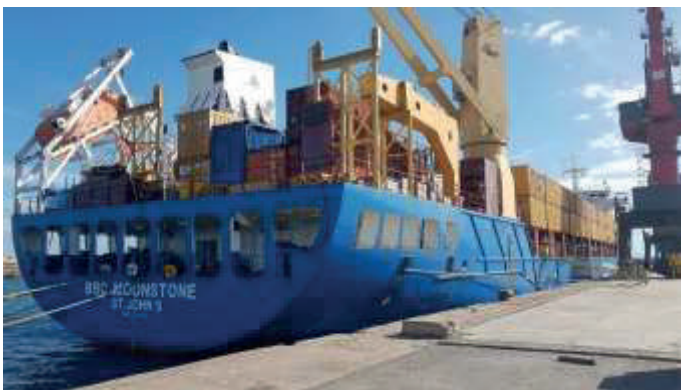
La maîtrise de chacune des étapes opérationnelles de ce service

Des solutions de groupages hebdomadaires intégrés et maîtrisés de bout en bout

Contrôle précis de la température et calcul de l'empreinte CO2

Une offre de groupage spécifique au départ de l'Espagne, France, Belgique ou Luxembourg.

Asti Europe en images



Les principales industries pour lesquelles nous répondons présents

- General cargo
- Fashion & Luxury
- Retail
- Life Sciences & Healthcare
- Hi-Tech

Tous nos agents à votre disposition

Adresse complète

Port Autonome de Paris
Bâtiment F3
43 route de l'île Barbière
94380 Bonneuil-sur-Marne

Direction générale

Dominique Nadaud

Fixe +33 1 86 28 00 52
Mobile +33 7 88 50 04 63
d.nadaud@astieurope.com

Service Espagne - Portugal

Jean-Paul PIOTON

Fixe +33 1 86 28 00 52
Mobile +33 7 88 50 04 63
d.nadaud@astieurope.com

Makrem KHATTAT

Fixe +33 1 84 77 06 62

Exploitation Maghreb & Afrique

Dominique Nadaud

Fixe +33 1 86 28 00 52
Mobile +33 7 88 50 04 63
d.nadaud@astieurope.com

Stéphanie

(Import - Export)
Fixe +33 1 86 28 00 54
Mobile +33 6 84 70 96 77
exploitation@astieurope.com

Malak ZAIDI

(Import - Export)
Fixe +33 1 86 28 00 56
export-import@astieurope.com

Ossama OULACHGAR

Fixe : +33 1 84 77 06 60
Mobile : +33 6 70 62 55 50
ossama@astieurope.com

Direction administrative & financière

Rachida Nadaud

Fixe +33 1 86 28 00 53
Mobile +33 6 84 69 50 16
r.nadaud@astieurope.com

Comptabilité clients

Houda ZIZAH

Fixe +33 1 86 28 00 55
administratifs@astieurope.com

Comptabilité fournisseurs

Ghizlane MOUENIS

Fixe +33 1 86 28 00 53
compta@astieurope.com

Quelques témoignages Clients

“ Le secteur aéronautique exige un prestataire offrant un haut niveau de réactivité et de qualité de service. C'est pourquoi, nous sommes clients fidèles au groupe ASTI depuis 2005. Le groupe a su comprendre les enjeux liés à notre secteur d'activité et répondre à nos besoins.

Les équipes sont de plus dotées d'un excellent sens de la communication et de l'écoute client, nous n'hésitons donc pas à confier notre marchandise au groupe ASTI. Nous sommes réellement ravis de cette collaboration qui, nous l'espérons, durera longtemps. ”



Mohammed KHERRAJI

Directeur Achats et Logistique,
SAFRAN SNECMA MOROCCO

“ Pour nous, le critère déterminant dans le choix d'un prestataire de transport, c'est le prix et le respect des délais.

Nous avons trouvé en ASTI un partenaire de qualité à la hauteur de nos besoins et témoignant aussi d'un excellent sens de la communication. ”



Yahya SLIMANI

Parts & Logistics Manager,
DEM EQUIPEMENT Maroc

“ Nous avons trouvé en GROUPE ASTI un partenaire flexible s'adaptant à nos besoins. Nous travaillons avec ASTI depuis 1994.

Nous sommes entièrement satisfaits de leur qualité de communication et de leur rapidité. ”



Yahya SLIMANI

Parts & Logistics Manager,
DEM EQUIPEMENT Maroc



Ressources

Incoterms 2021

FAS : Le vendeur a rempli son obligation de livraison quand la marchandise a été placée le long du navire, sur le quai au port d'embarquement convenu. L'acheteur doit supporter tous les frais et risques de perte, de dommage que peut courir la marchandise. Le terme FAS impose au vendeur l'obligation de dédouaner la marchandise à l'exportation.

FOB : Le vendeur a rempli son obligation de livraison quand la marchandise est placée à bord du navire au port d'embarquement désigné. Le vendeur dédouane la marchandise à l'exportation. L'acheteur choisit le navire et paye le fret maritime. Le transfert des risques s'effectue lorsque les marchandises sont à bord du navire. A partir de ce moment, l'acheteur doit supporter tous les frais.

CFR : Le vendeur doit choisir le navire et payer les frais et le fret nécessaires pour acheminer la marchandise au port de destination désigné. Les formalités d'exportation incombent au vendeur. Le transfert des risques s'effectue au moment où les marchandises sont mises à bord du navire.

CIF : Le vendeur a les mêmes obligations qu'en CFR mais il doit en plus fournir une assurance maritime minimale. Les formalités d'exportation incombent au vendeur. La marchandise voyage, sur le transport maritime ou fluvial, aux risques et périls de l'acheteur. Le transfert des risques s'effectue au moment où les marchandises sont mises à bord du navire.

EXW : Le vendeur a rempli son obligation de livraison quand la marchandise est mise à disposition dans son établissement (atelier, usine, entrepôt, etc.). L'acheteur supporte tous les frais et risques inhérents à l'acheminement des marchandises de l'établissement du vendeur à la destination souhaitée. Le vendeur n'a pas à charger la marchandise sur un quelconque véhicule d'enlèvement. Ce terme représente l'obligation minimale du vendeur.
A utiliser essentiellement dans les échanges nationaux.

FCA : Le vendeur a rempli son obligation de livraison quand il a remis la marchandise, dédouanée à l'exportation, au transporteur désigné par l'acheteur au point convenu. L'acheteur choisit le mode de transport et le transporteur. L'acheteur paye le transport principal. Le transfert des frais et risques intervient au moment où le transporteur prend en charge la marchandise. L'option « Connaissance à bord » permet à l'acheteur et au vendeur de se mettre d'accord pour que le vendeur puisse obtenir le connaissance.

CPT : Le vendeur choisit le mode de transport et paye le fret pour le transport de la marchandise jusqu'à la destination convenue. Il dédouane la marchandise à l'exportation. Quand la marchandise est remise au transporteur principal, les risques sont transférés du vendeur à l'acheteur.

CIP : Le vendeur a les mêmes obligations qu'en CPT, mais il doit en plus fournir une assurance tous risques. Le vendeur dédouane la marchandise à l'exportation.

DAP : Le vendeur doit livrer les marchandises en les mettant à la disposition de l'acheteur sur le moyen de transport arrivant prêtes pour être déchargées à l'endroit convenu, si spécifié, au lieu de destination convenu à la date ou dans les délais convenus. Le vendeur assume les risques liés à l'acheminement des marchandises jusqu'au lieu de destination.

DPU : Le vendeur a rempli ses obligations lorsque la marchandise est placée à la disposition de l'acheteur, déchargée du moyen de transport au lieu de destination convenu (ce lieu peut être un terminal, un entrepôt ou les locaux de l'acheteur).

DDP : A l'inverse du terme EXW à l'usine, ce terme désigne l'obligation maximum du vendeur. Le vendeur fait tout, y compris le dédouanement à l'import et le paiement des droits et taxes exigibles. Le transfert des frais et risques se fait à la livraison chez l'acheteur. Le déchargement incombe en frais et risques à l'acheteur.

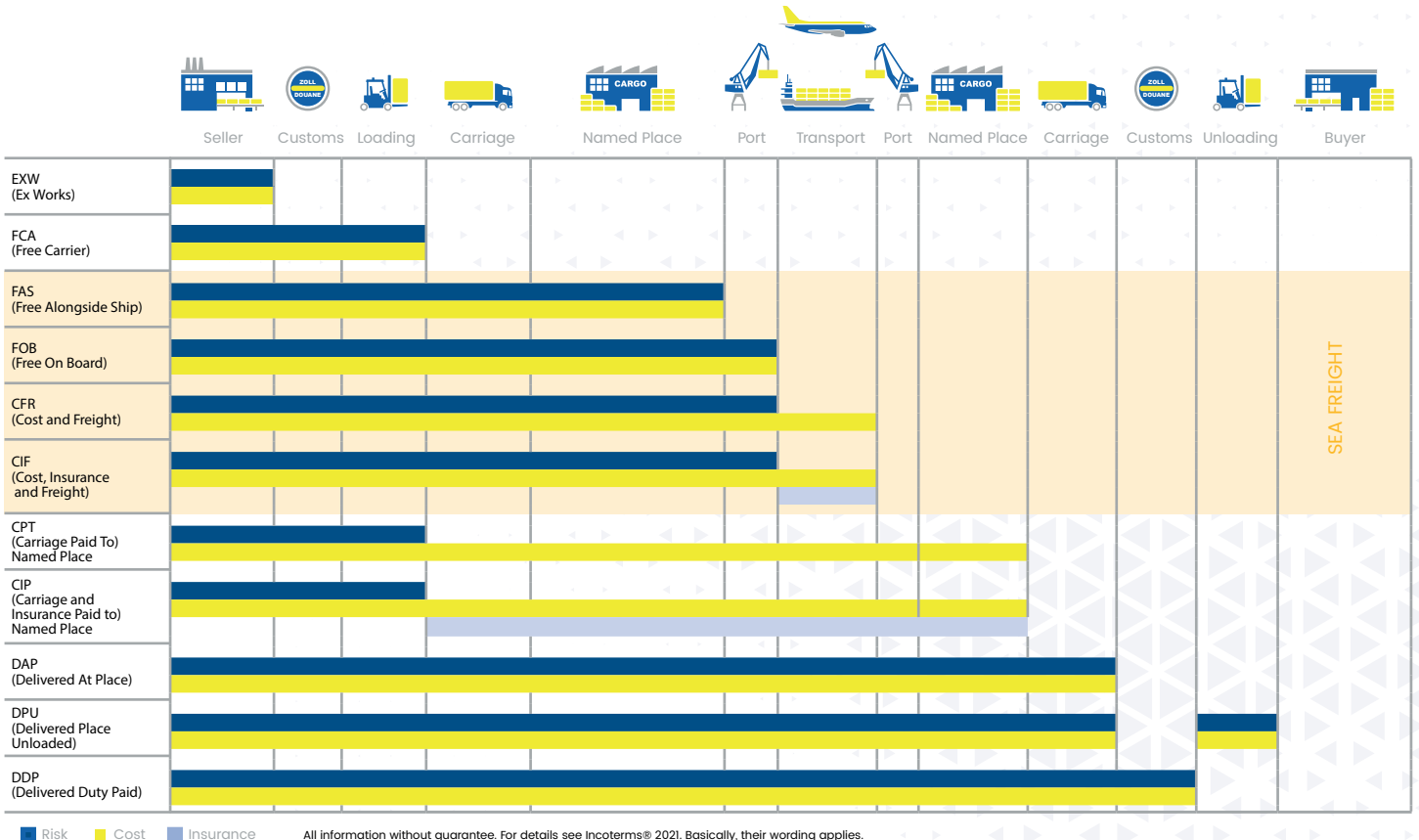
Départ/arrivée : Une distinction essentielle

Ventes au départ (VD) = 8 Incoterms® : sur le transport principal, la marchandise voyage aux risques et périls de l'acheteur.

- Incoterms® multimodaux – vente au départ : EXW / FCA / CPT / CIP
- Incoterms® maritimes – vente au départ : FAS / FOB / CFR / CI

Ventes à l'arrivée (VA) = 3 Incoterms® : sur le transport principal, la marchandise voyage aux risques et périls du vendeur.

- Incoterms® multimodaux – vente à l'arrivée : DAP / DPU / DDP



Ressources

Types et Tailles de conteneurs

Les dimensions sont à titre indicatif seulement.



20' Dry

Length: 5.90 m
Width: 2.34 m
Height: 2.28 m

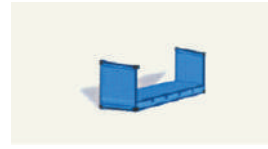
Door width: 2.33 m
Door height: 2.28 m
Max payload: 26.00 t



20' Open top

Length: 5.90 m
Width: 2.34 m
Height: 2.28 m

Door width: 2.33 m
Door height: 2.24 m
Max payload: 26.00 t



20' Flat rack

Length: 5.90 m
Width: 2.34 m
Height: 2.21 m

Max payload: 28.00 t



40' Dry

Length: 12.03 m
Width: 2.34 m
Height: 2.28 m

Door width: 2.34 m
Door height: 2.28 m
Max payload: 28.00 t



40' Dry high-cube

Length: 12.03 m
Width: 2.34 m
Height: 2.69 m

Door width: 2.34 m
Door height: 2.58 m
Max payload: 28.00 t



40' Reefer high-cube

Length: 11.58 m
Width: 2.28 m
Height: 2.54 m

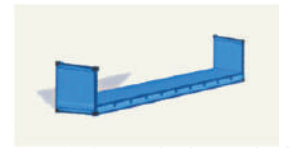
Door width: 2.27 m
Door height: 2.54 m
Max payload: 28.00 t



40' Open top

Length: 12.02 m
Width: 2.34 m
Height: 2.28 m

Door width: 2.34 m
Door height: 2.24 m
Max payload: 27.00 t



40' Flat rack

Length: 11.65 m
Width: 2.37 m
Height: 1.97 m

Max payload: 39.00 t



45' Dry high-cube

Length: 13.58 m
Width: 2.34 m
Height: 2.68 m

Door width: 2.34 m
Door height: 2.58 m
Max payload: 26.00 t

Ressources

Quel étiquetage doit être apposé sur le colis ?

Chaque emballage de matières dangereuses doit être étiqueté en fonction des risques principaux de la matière et des risques subsidiaires, le cas échéant.

Les étiquettes de danger de l'ADR

1.3 EXPLOSIVE * 1
Matières et objets explosibles

1.5 1
Matières et objets explosibles

1.6 1
Matières et objets explosibles

1.4 1
Matières et objets explosibles

5.1
Matières comburantes

5.2
Peroxydes organiques

6
Matières toxiques

6
Matières infectieuses

2
Gaz inflammables

7
Matières radioactives

2
Gaz non inflammables Non toxiques

2
Gaz toxiques

7
Matières fissiles

8
Matières corrosives

3
Liquides inflammables

4
Matières solides inflammables, matières autoréactives, matières qui polymérisent et matières solides explosibles désensibilisées

9
Matières et objets dangereux divers, y compris les matières dangereuses pour l'environnement

4
Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables

Pour certains produits, les étiquettes de danger sont complétées par la marque :

Matières dangereuses pour l'environnement

Matières transportées à chaud

Attention, ces étiquettes relatives au transport sont différentes des autres étiquettes réglementaires (CLP...) et apposées en complément.